

COMMUNIQUÉ

Annonce événementielle selon l'art. 53 RC

Realstone
RSF

Fonds de placement immobilier Realstone RSF

190 millions de francs levés par le fonds Realstone RSF pour financer l'acquisition récente d'immeubles



Neuchâtel (NE) – Rue de l'Écluse 30-38

Lausanne, le 17 juillet 2025 – Le fonds Realstone RSF a procédé à une augmentation de capital du 30 juin au 11 juillet 2025. La totalité des nouvelles parts mises sur le marché ont été souscrites et représentent un apport d'environ CHF 190 millions. Cette opération permet de financer des opportunités d'investissement qui renforceront la part résidentielle du fonds et augmenteront le résultat net, conformément au plan d'action quinquennal présenté l'an dernier. Les nouvelles parts seront libérées et cotées le 18 juillet 2025.

L'augmentation de capital du fonds Realstone RSF, qui s'est déroulée du 30 juin au 11 juillet 2025 selon le principe du «best effort», a rencontré un plein succès auprès des investisseurs puisque les 1'490'610 parts émises ont toutes été souscrites. Elles représentent un apport total d'environ CHF 190 millions pour le fonds.

Les nouvelles parts seront libérées et cotées le 18 juillet 2025 à la bourse SIX Swiss Exchange. Le nombre de parts du fonds s'élève dorénavant à 14'906'101.

D'abord, le capital levé permettra de réduire le coefficient d'endettement à la suite de l'acquisition d'un immeuble mixte d'une valeur vénale de CHF 94 millions, situé à la Rue de l'Écluse 30-38 au centre-ville de Neuchâtel (NE). Ce bien compte 203 logements allant du studio au 4.5 pièces et bénéficie d'une excellente desserte par les transports publics et axes autoroutiers. Valorisé à 4.90% sur le prix d'achat, cet actif contributeur pour le fonds dispose d'une réserve locative intéressante de 30% et viendra renforcer le résultat net sur les prochaines années.

Ensuite, les fonds levés serviront à maintenir dans le portefeuille trois des cinq entrées de l'immeuble résidentiel et récemment livré de la Solarstrasse 23-31 à Winterthour (ZH), alors que les deux autres entrées sont en cours de vente en lots de PPE, comme initialement prévu.

Enfin, conformément à la stratégie du fonds Realstone RSF, le produit de cette émission est également destiné à financer des projets créateurs de valeur à long terme. Parmi ceux-ci figurent notamment la construction d'immeubles résidentiels à Gland (VD) et Fribourg (FR) grâce aux permis obtenus en début d'année, ainsi que la transformation de trois étages de bureaux en résidence meublée avec services dans l'immeuble Octagon du Chemin du Pavillon 2 au Grand-Saconnex (GE).

L'utilisation des fonds levés par cette émission de nouvelles parts répond ainsi pleinement aux deux objectifs du plan d'action quinquennal présenté en 2024 pour le fonds Realstone RSF. Le premier est d'améliorer le résultat net avec un rendement minimum de 3% sur la valeur nette d'inventaire. Le second consiste à renforcer la part résidentielle du fonds à 70%.

Contacts pour les investisseurs:

Julien Bersier, Realstone SA, Portfolio Manager / +41 58 262 00 58 / julien.bersier@realstone.ch

Julien Brasey, Realstone SA, Investor Relations Manager / +41 58 262 00 13 / julien.bracey@realstone.ch

Contact pour les médias:

Mirko Martino, Realstone SA, Head of Communications / +41 58 262 00 09 / mirko.martino@realstone.ch

Photo disponible à ce lien:

[Neuchâtel \(NE\) – Rue de l'Écluse 30-38 \(crédit photo: Sylvain Richoz\)](#)

***DISCLAIMER** Ce document et ses éventuelles annexes ont été préparés à titre d'information seulement et n'ont pas force de loi. Ils ne constituent pas une recommandation d'achat et ne doivent pas servir de base à un quelconque investissement. Pour connaître les performances passées des fonds de placement, il est recommandé de consulter les précédents rapports semestriels et annuels ainsi que les factsheets trimestrielles. Les performances historiques ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les informations contenues sur les sites web ne peuvent pas être considérées comme des conseils d'ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les fonds de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement. La publication de documents hors de Suisse peut être soumise à certaines restrictions.*